



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23 février 2026,

La Fondation pour l'Enfance interpelle les candidats et candidates aux municipales sur la place faite aux enfants dans leurs programmes

Alors que la campagne municipale entre dans sa phase décisive et que les priorités locales de chaque liste commencent à se préciser, la Fondation pour l'Enfance publie ses recommandations pour « Respecter les droits et les besoins fondamentaux des enfants dans la ville ». Elle choisit ce moment pour replacer dans le débat un sujet central mais encore largement relégué : la place effective des enfants dans les politiques municipales.

Près d'1 enfant sur 5 ne se sent pas en sécurité dans son quartier ou sa ville.¹ Sur le plan démocratique, 64 % des communes n'ont jamais mis en place de conseil de jeunes² et, lorsqu'ils existent, près d'un jeune sur deux estime ne pas avoir pu exprimer un avis ayant un impact réel³.

Face à ces constats, la Fondation pour l'Enfance appelle les candidates et candidats à s'engager autour de quatre priorités structurantes :

- **Rendre effective la participation des enfants**, en les associant réellement aux décisions qui les concernent avec le renforcement des conseils municipaux effectifs et garant de la prise en compte de l'avis des enfants ;
- **Adapter l'aménagement urbain** à leur sécurité et à leur autonomie ;
- **Renforcer les exigences de protection** dans tous les lieux d'accueil municipaux avec notamment la systématisation des contrôles d'honorabilité ;
- **Structurer une véritable communauté éducative locale**, associant élus, professionnels et familles, afin d'assurer une cohérence éducative sur l'ensemble des temps de l'enfant.

Faire de l'enfance un axe structurant des politiques locales n'est ni symbolique ni accessoire : c'est un choix stratégique. Investir dans la prévention, favoriser l'autonomie et garantir la sécurité des enfants, c'est renforcer durablement la cohésion sociale et l'attractivité des territoires. En 2026, la place accordée aux enfants dans les projets municipaux constituera un indicateur clair de la vision portée pour la commune. L'engagement de la Fondation pour l'Enfance dans ce plaidoyer pour les élections municipales s'inscrit dans la continuité du travail qu'elle mène sur la vision que la société française a de l'enfant et de la place qu'elle lui réserve.

À propos de la Fondation pour l'Enfance

Depuis 1977, la mission de la Fondation pour l'Enfance est d'éradiquer toutes les violences faites aux enfants. <http://www.fondation-enfance.org>

Contacts presse :

Gantzer Agency

Myriam Baldé - myriam.balde@gantzeragency.com / 06 71 87 00 10

Eve Jouandin - eve.jouandin@gantzeragency.com / 07 88 39 61 16

¹ Rapport UNICEF France - ENFANTS ET ADOLESCENTS EN SOUFFRANCE Privations, déficit de protection et rejet social, 2024

² Rapport INJEP 2021

³ Rapport INJEP 2021